



DECLARATION LIMINAIRE POUR LE CSA

du 01 AVRIL 2025

Madame la Directrice,

En préambule, nous tenons à rendre un vibrant hommage à Madame JEANNEAU responsable RH et par cette même occasion, nous tenons à souhaiter la bienvenue à sa remplaçante, Madame LEGERON.

Aujourd'hui, le **Syndicat FO Justice** souhaite vous interpeller sur la dégradation des conditions de travail au sein de l'établissement, sur plusieurs points :

- **Les changements de cellules** programmés en cours d'après-midi.
- **Les affectations** dans des cellules libérées le même jour.
- La mise en place d'**activité le weekend**, malgré le **manque d'effectif** et de **l'augmentation des heures supplémentaires** des agents.

Votre souhait de remettre de l'ordre en détention est légitime, mais il est essentiel que les personnels pénitentiaires puissent exercer leur mission dans des conditions optimales, avec les moyens de sécurité nécessaire.

La note de service DAP concernant la **mesure 33 du protocole d'accord d'Incarville**, offre l'opportunité de repenser à l'organisation du travail au sein de l'établissement. Nous saisissons l'importance de cette **réforme pour proposer des solutions concrètes et adaptées à nos besoins**. C'est d'ailleurs en ce sens que nous proposons des pistes de réflexion, tels que :

- **Renforcer le contrôle des arrivants** par la mise en place de procédures plus rigoureuses, une meilleure anticipation des flux.
- **Améliorer la gestion des mouvements de détenus** par l'optimisation des plannings et par une coordination renforcée entre les différents services.
- **Adapter les effectifs aux besoins** pour une meilleure prise en compte de la charge de travail et des spécificités de l'établissement.
- **Favoriser le dialogue social** par la mise en place de groupes de travail pour échanger sur les problématiques rencontrées afin de proposer des solutions concrètes.

Le syndicat FO Justice souhaite un **dialogue social constructif**, afin de trouver ensemble, des solutions durables pour **améliorer les conditions de travail du personnel** et ainsi garantir la sécurité de l'établissement.

Adresse du Bureau local : 10 quai de la Courtille 77000
Melun
Mail : cdmelun@fojustice.fr
Tel : 0672853735

SLP **FO Justice Melun**
Le : 01 04 2025

